



Metz le 29 janvier 2013

## CR Atelier Pacte Civique

**Présents** : Jean Decomps, Colette Rabaud, Jean-Michel Rabaud, Guy Traineau, Lucien Balandras, Odile de Rousiers, Jean Vidonne, Anne-Marie Pillaut, Jean-Louis Gillet

**Personne invitée** : Xavier Kieffer, délégué permanent du Secours Catholique Moselle.

*Poursuivant sa réflexion sur l'exclusion et l'idée de « double peine » évoquée par Martin Hirsch, le groupe a demandé à Xavier Kieffer de venir nous faire part de son expérience en la matière. Jean Decomps l'en remercie chaleureusement, le présente succinctement et lui laisse la parole.*

A l'occasion de son dernier rapport statistique, le Secours Catholique revient sur dix ans d'accueil de personnes dans le besoin. La familiarité avec la pauvreté ne vaccine de rien. Elle est un drame pour ceux qui la vivent et un scandale pour ceux qui ont choisi de la combattre.

Depuis des siècles, des mouvements divers, chrétiens ou pas, tentent d'en réduire les effets. Depuis des décennies, la lutte contre la misère est, dit-on, inscrite dans les priorités des gouvernements. Malgré ces déclarations d'intention, malgré des actes concrets (comme la grande loi de lutte contre les exclusions de 1998), malgré la mobilisation continue de centaines d'associations, les chiffres parlent.

*« En France, la grande pauvreté touche près de deux millions de personnes, chiffre qui a considérablement augmenté ces dix dernières années (+ 500 000 personnes entre 1999 et 2009) », peut-on lire dans le dernier rapport annuel du Secours Catholique.*

En Moselle, sur les dix dernières années, on peut noter une légère augmentation du nombre de personnes, mais une très forte augmentation du nombre de sollicitations.

L'économie prédomine toujours l'humain.

Exemples de double peine :

- Les amendes, elles sont toutes forfaitaires
- La cotisation à la coopérative scolaire (30€ pour tout le monde)
- Les droits d'ouverture de compteurs d'énergie
- Les frais bancaires (ceux qui ont le moins de revenus ont des frais exorbitants)

Le seuil de pauvreté s'établissait à 803€ en 2010.

En Moselle, 14% de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Le RSA : - pour une personne seule = 724€

- pour un ménage sans enfants = 869€
- pour un foyer avec trois enfants = 1063 €

Quand on est passé du RMI (revenu minimum d'insertion) au RSA (revenu de solidarité active), il a été constaté 30% de fraudes au RMI. Depuis le RSA, le taux a chuté à 10%, car le suivi est mieux assuré et d'une manière plus stricte.

Le Secours Catholique bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle.

La richesse de l'Eglise met souvent le mouvement en porte à faux.

La mission « diaconat » demande à chacun d'être charitable dans son environnement immédiat.

Les Français, malgré la crise, restent très solidaires au niveau des dons. Cela signifie, entre autre, que les Français ont plus confiance dans les associations que dans les institutions d'Etat.

*« Ce qui n'a pas de prix n'a pas de valeur »*

La restructuration de l'offre de soins en Moselle-Est ignore la frontière pour favoriser le niveau technique et les coûts financiers. Mais on a oublié la prise en compte de l'humain (langue et déplacement, etc.)

Le Secours catholique n'est pas d'accord avec le principe de l'aide alimentaire telle qu'elle se pratique actuellement et qui ressemble trop à de l'assistanat. Il milite plutôt pour une augmentation régulière des minima sociaux, afin que chaque personne puisse aller faire ses courses normalement dans les magasins.

Le Secours catholique préconise une démarche d'accompagnement :

- pour la recherche d'emploi
- pour les problèmes d'exclusion bancaire
- pour l'accès au micro-crédit
- pour le développement des jardins solidaires
- pour les migrants
- pour les personnes vivant à la rue
- pour l'accès aux vacances,
- pour le parrainage de proximité

Le Secours Catholique de Metz gère l'accueil de jour Jean Rhodain, rue de la Glacière, uniquement avec des bénévoles (repas de midi, douches, vestiaire et aide aux démarches, mais aussi atelier peinture, atelier pâtisserie, atelier théâtre, ce qui permet de mettre en valeur « les richesses » de ces personnes.)

*« Nous sommes tous pauvres de ne pas connaître les richesses de l'autre. »*

Il existe sur Metz une complémentarité entre associations.

Respect de la déontologie des travailleurs sociaux : on ne donne jamais le nom d'une personne secourue

On a évoqué l'éventualité de la tenue **d'une table ronde**. L'idée est intéressante mais est-ce que cela répondra à une attente pour qu'elle réunisse un peu de monde.

Les travailleurs sociaux sont débordés (faites plus avec moins... 300 personnes à suivre par travailleur social, il y a quelques années, aujourd'hui c'est 700 !

Tous les renseignements ne sont pas toujours donnés ; on omet volontairement

Un souci du Secours Catholique pour l'avenir : renouveler le bénévolat qui vieillit et accompagner dans la durée. La section messine ne compte que 10 salariés. Elle ne peut continuer qu'avec des bénévoles... dont le vivier semble moins important. Une bonne préparation à la retraite devrait inclure une information, voire un appel au bénévolat.